

INFORMATIONS MUNICIPALES NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022



Mot de Madame le Maire

Tout d'abord, veuillez excuser le retard mis à faire paraître ce dernier bulletin de l'année Les années se suivent sans que les difficultés cessent.

2020, 2021 et le début de l'année 2022 ont été bousculées par la pandémie.

Depuis le 24 février 2022, la guerre est de nouveau, après 75 ans de paix, présente sur notre continent. Sur le plan national, l'été a été dévastateur et notre secteur particulièrement touché par le dérèglement climatique. Plusieurs années seront sans doute nécessaires pour effacer les stigmates.

Quoiqu'il en soit je profite de ce début d'année pour vous souhaiter pleine réussite et bonne chance à titre personnel.

Plus que jamais cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer ensemble à l'essor de Jaligny et au bien-être de ses habitants.

RETOUR SUR LA FIN DE L'ANNÉE

Le 10 novembre:



S'est tenue la cérémonie de passation de commandement entre le Capitaine MARTINANT et le Lieutenant CHERASSE, en présence de M. RIBOULET, président du Conseil départemental et du Colonel SANSA, tous les deux administrateurs du SDIS 03, et en présence des différents corps constitués.

Après quarante années de dévouement, au centre de Secours de JALIGNY, et en avoir présidé aux destinées, le Capitaine MARTINANT va goûter une retraite bien méritée.

La cérémonie était bien rôdée et émouvante. Le verre de l'amitié, après les discours, a clôturé ce temps fort du village.

Le 11 novembre :

1ère cérémonie pour le Lieutenant CHERASSE dans ses nouvelles fonctions. Le soleil était radieux et la population nombreuse. Tout le monde s'est retrouvé, salle de Mémoire pour un moment de convivialité.



Le 26 novembre :

Remise du Diplôme National du Brevet — Cette cérémonie s'est tenue dans la salle de restauration du Collège en présence de tous les élèves scolarisés à Jaligny ayant obtenu ce diplôme, en présence des professeurs et des élus. 4 élèves habitant JALIGNY ont été récompensés : M. CORNELOUP Antoine, Mlles Jeanne MINET, Méline ALEVEQUE et Séléna OUDRY.

LE TEMPS DES FÈTES

En raison des économies nécessaires, la municipalité a décidé de ne pas éclairer la Grande Rue.

Toutefois, l'entrée du village était bien décorée. Les ouvriers communaux se sont attachés à éclairer le Pont. Grâce à Aurély CHABRY, conseillère municipale, qu'il convient de remercier, l'avenue a pris une allure différente, notamment avec une boîte aux lettres au père Noël qui contenait les rêves de ces chers petites têtes blondes.



14 décembre : FOIRE AUX DINDES



Il en a fallu de la pugnacité pour arriver à la tenir.

La restauration inachevée du Marché Couvert a obligé à son déplacement Place René FALLET. Mais comme si ce n'était pas suffisant, la grippe aviaire se tenait en embuscade. Grâce à Mme la Sous-Préfète, les conditions sanitaires ont été moins drastiques que prévu.

Les organisateurs ont décidé de ne pas pénaliser les exposants absents en raison des décisions préfectorales. Tous ont reçu un prix car il n'est pas nécessaire qu'il y ait un palmarès pour être sûr d'une production de qualité comme à l'habitude.

Les pompiers de l'Allier et de JALIGNY ont été récompensés comme invités d'honneur. La dinde du SDIS a été offerte à la résidence du Val de Besbre.

<u>Fêtes de fin d'année à la résidence du Val de Besbre</u>

Les résidents de la maison d'accueil temporaire ont été largement dotés, grace également à une corbeille de fruits frais et une dinde, offerts par la municipalité de quoi passer le mieux possible la fin de l'année 2022.



RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Ce document qui reprend les données sociales de la commune est consultable en mairie aux heures d'ouverture.









Chambre funéraire : « les Bernards » 03130 LE DONJON

Agence: 3 rue de la Liberté 03220 SAINT LEON

Marbrerie (caveau, monument) Tél: 04 70 42 10 71

Organisation des obsèques <u>ledonjon@lamaisondesobseques.fr</u>

Contrat obsèques Permanence 7j/7 et 24h/24

Pierre FONGARLAND - Conseiller funéraire



18 décembre : SUITE DES RÉJOUISSANCES

Un marché gourmand s'est tenu. Les plus vaillants ont randonné, soit à pied, soit en VTT. Ce fut un beau succès avec 200 randonneurs engagés. A l'année prochaine, sous le marché couvert restauré et une foire repensée sans **doute**.

LES TRAVAUX INVISIBLES DES OUVRIERS COMMUNAUX



La fiche de poste des ouvriers communaux comporte une liste importante de travaux divers.

Vous ne savez sans doute pas qu'ils procèdent à des travaux récurrents sur les stations d'épuration. Cela ne se voit pas, mais c'est essentiel pour notre vie quotidienne. Cet entretien nécessite plusieurs heures par semaine où le respect des consignes de sécurité et de précaution sanitaire sont indispensables.

Tous les lundis, Mrs GRILLET et CHARNET passent à la station de pompage des Thuriers située dans le virage des chalets. Ils vérifient le fonctionnement des deux compteurs de pompe. Ils relèvent les index du compteur électrique.

Le lundi toujours, ils procèdent au nettoyage du radier à la station des Thuriers, dernier exutoire des objets indésirables et procèdent au relevé des compteurs électriques (4) pour s'assurer du bon fonctionnement.

'Ils procèdent à des analyses avec bandelettes pour

rechercher le dosage en nitrate, phosphore et ammoniaque, pour enclencher éventuellement un déplacement du Bureau départemental de la Qualité de l'Eau pour corriger notamment l'apport en oxygène.





Ils procèdent également à des analyses de boues (une demi-heure) et au nettoyage des cuves. S'il y a trop de boues, ils procèdent à leur extraction dans le silo sur place ce qui entraîne un arrêt de la pompe. L'extraction a lieu le lendemain et il est procédé au nettoyage du bac. Ce travail s'étale régulièrement sur une demi-journée.

Tous les quinze jours, ils procèdent à la vidange du panier de saletés qu'ils tirent à la chaîne qui constitue un bac de rétention des objets qui ne devraient pas être évacués par le biais des eaux usées et notamment par les cuvettes des toilettes (protections périodiques féminines de toutes natures, protège-slips, préservatifs...) Récemment, ils ont même trouvé un chat.

Aux Joules, tous les vendredis, ils procèdent au dégrillage des excréments qu'ils font partir au jet d'eau.

Manuellement ils procèdent aux extractions manuelles des corps indésirables (protections diverses et variées, préservatifs). Les habitudes de vie aux Joules sont différentes de celles des Thuriers. Ils trouvent beaucoup de lingettes, des résidus relevant du compost (coquilles d'œufs et autres).

Ils procèdent au relevage du compteur de bachées (càd le nombre de déversements de l'eau souillée, dans les lits de sable) pour s'assurer du bon fonctionnement de la station.

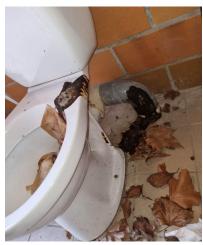
Les autres jours, ils procèdent au seul contrôle de la station des Thuriers, afin de savoir si elle fonctionne correctement, en procédant à plusieurs contrôles visuels dans le virage des chalets et dans l'enceinte de la station elle-même.

Ce pourrait être un travail banal qui devient répugnant en raison de l'inobservation d'un civisme minimal pour certains concitoyens.

En realité, il est ingrat. Mais surtout certains concitoyens n'ont aucun soin du bien commun, dont nous payons tous l'entretien par le biais de la taxe d'assainissement. Les toilettes sont là pour recevoir les déjections et rien d'autre!!

Préservez notre bien à tous, en vous comportant différemment, à défaut de respecter les ouvriers communaux. Ne croyez pas l'industrie qui vous dit que tout est biodégradable. Utilisez vos poubelles pour les protections, les préservatifs et les lingettes.

Les toilettes communales



Il a été reproché à la commune de ne pas avoir ouvert les toilettes du marché couvert pour la brocante.

On rappellera que des matériels et des matériaux étaient entreposés à cette époque et que cela rendait cette ouverture incompatible.

Des toilettes propres et surveillées étaient disponibles à la salle de mémoire.

En ce qui concerne les toilettes de la base, elles étaient hors service. Elles ont été rouvertes pour la foire aux dindes.



Les clichés annexés au présent bulletin vous permettront d'apprécier l'immaturité et/ou l'imbécilité de certains qui ont décidé de souiller le bien commun pour un plaisir dont on n'arrive pas à cerner la finalité.

Elles sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

UNE CHEVILLE OUVRIÈRE : LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Amicalement, vous l'appelez tous par son prénom : CÉLINE. Mais savez-vous que sans elle, la commune serait moins bien administrée ? Bien rôdée par Mme LAURENT, toujours à l'affût de la moindre formation professionnelle, les maires passent et passeront et comme les chefs de cabinet, elle restera. Elle ne fait pas partie des meubles, mais elle est indispensable. Elle a toujours une idée sur tous les sujets. Elle sait bâtir un budget. Elle a les meilleurs rapports avec les administrations, avec les concitoyens. Elle sait calmer les ronchons. Elle entretient d'excellents rapports avec les élus et elle est très appréciée des collègues tant en interne, qu'à l'extérieur de la commune.

UNE TRAME DES ACTIVITÉS ET FESTIVITÉS POUR LES SIX MOIS A VENIR A JALIGNY

<u>Le 2 Mars</u>, en après-midi, Réunion des quatre collèges du secteur (Jaligny – Le Donjon – Dompierre – Varennes sur Allier) à la salle THEMA pour parvenir au choix des ouvrages du prix René FALLET Jeune

<u>Le 4 mars, en après-midi,</u> présentation des livres du Prix René FALLET, par AGIR EN PAYS JALIGNOIS.

Le 12 mars, à l'Espace de la Bertranne, Loto des Écoles

Le 15 mars, dictée du club des Aînés, salle THEMA

Les 12 et 13 mai en soirée, pièce de théâtre de l'Intersociétés.

Le 3 juin KAPEVELO

Les 9, 10 et 11 juin JOURNÉES LITTÉRAIRES DU BOURBONNAIS

Le 17 juin – St Jean

Le 30 juin – fête des écoles

<u>Le 1er juillet</u> – Osons Molière : les Précieuses Ridicules au Lonzat avec les amis du Patrimoine de JALIGNY





DE NOUVEAUX HABITANTS OU DES DÉMÉNAGEMENTS

<u>Place de la Chaume :</u> dans la partie à droite Madame Danièle CABOT, maman de Mme MIRA, Propriétaire de l'ancien presbytère.

<u>M. David TABLET</u> a acheté la maison de Mme COURAUD à Marseigne, avant chez les époux MINET. Des travaux sont nécessaires avant qu'il emménage.

DES NAISSANCES

Noë ROMEUF à Vichy, le 1er décembre 2022 Ethan SENNEPIN à Moulins, le 14 décembre Les deux familles habitent à Marseigne.

SENS PRIORITAIRE A LA SORTIE DU VILLAGE

Ce n'est pas rare que le croisement soit difficile sur le Pont de la Besbre. Afin de limiter le nombre de rétroviseurs qui volent en éclat ou de pneus abîmés, le conseil municipal a décidé d'instaurer un sens prioritaire en sortant du bourg, à charge aux conducteurs qui y entrent de céder le passage. Des panneaux seront bientôt installés pour matérialiser cette décision.

SÉCURISATION ROUTIÈRE

La commune, dans la même veine, a décidé de confier à l'Agence Technique du Département de l'Allier (ATDA) à laquelle la commune est adhérente, une étude pour trouver la meilleure solution à mettre en œuvre pour limiter les excès à toutes les entrées du village.

S'agissant de voies départementales, ces solutions doivent être soumises au département et acceptées par lui.

Après étude, vous serez sollicités pour connaître votre position, s'il s'avérait que plusieurs solutions étaient possibles.

<u>Le CODEP EPGV 03 propose un programme PACK SPORT SANTÉ, le sport sur ordonnance</u>

Le Comité départemental EPGV (Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire) de l'Allier, association à but non lucratif, a pour objectif à partir de ses 73 clubs dans le département, de développer la pratique sportive, de lutter contre la sédentarité et de diffuser des valeurs associatives auprès de tous les publics. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1976.

Le Codep EPGV 03 propose un programme d'activités physiques adaptées « Pack Sport Santé » destiné à des personnes atteintes de maladies chroniques (cancer, diabète, obésité, fibromyalgie,...) ainsi que pour les personnes en perte d'autonomie (loi du sport sur ordonnance du 1er mars 2017)

N'hésitez pas à contacter le Codep EPGV 03 afin de connaître ce programme et les diverses activités des clubs EPGV de votre secteur.

Afin de présenter ce programme et les activités des clubs EPGV du secteur auprès de professionnels de santé, des municipalités et du public, le Codep EPGV 03 organise une réunion d'information le vendredi 17 mars à 18h à la salle Madeleine Robinson de Jaligny et à 20h à la salle polyvalente du Donjon.

Programme de Jaligny/B: les mardis de 15h à 16h à la salle Madeleine Robinson à Jaligny.

Codep EPGV 03: 04 70 34 49 12/07 80 51 83 80 ou codepepgv03@gmail.com



